

# Éclairer la nuit

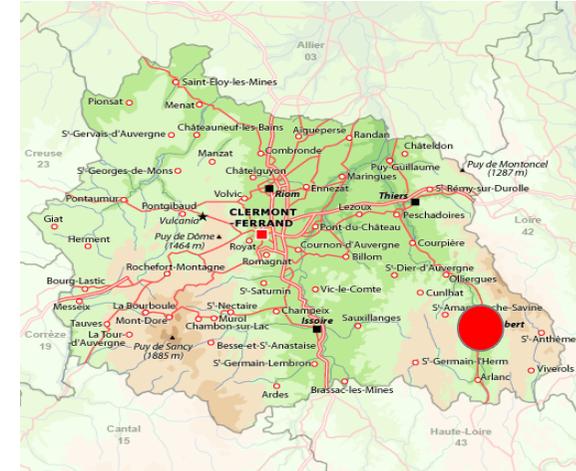
Pourquoi ? Pour qui ? Quand ? Comment ?



Un témoignage

Ambert sous-préfecture de 7300 habitants  
au cœur du Livradois-Forez.

Bassin d'emploi et pôle de service pour  
tout l'arrondissement (30 000 habitants).



Ville d'Ambert environ 5800 habitants :

o Points lumineux : .....1208

o Armoires : .....66

72 Villages (Hameaux) environ 1500 habitants :

o Points lumineux : .....268

o Armoires : .....64

Total :

1476 points lumineux et 130 armoires

Soit un point lumineux pour 5 habitants (moyenne nationale 1 pour 10 habitants) .



# L'électricité un progrès technologique

Comment faire évoluer les esprits vers une maîtrise rationnelle ?

1<sup>er</sup> action :

Réunion d'information et de sensibilisation avec la participation de :

- Commune de Boisset Saint Priest
- ANPCEN (agence nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne)
- ADUHME
- Exposition sur la nécessité d'éteindre



## Seconde action :



**LE JOUR DE LA NUIT**

“Le Jour de la nuit” est une manifestation nationale unique de redécouverte de la nuit, ses paysages, sa biodiversité et son ciel étoilé.

Ouvert à tous, il s’agit d’une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé ainsi qu’une prise de conscience du problème de pollution lumineuse.

Redécouvrons la magie de la nuit noire...  
**20 h. Annexe mairie, boulevard Henri IV**

Lancement officiel du “Jour de la nuit” avec extinction de l’éclairage public.

Diffusion du documentaire xxxxxxxx de xxxxxxxx

Déambulation par petits groupes, du kiosque à la gare en passant par les jardins Chabrier et Fontaine de Goye et la place du Châtelet.

- “La nuit chantée” avec la Chorale Comme un accord.
- Contes avec Philippe Picandet
- Découverte de peintures étonnantes avec Emmanuel Fage
- Lecture à la bougie avec la librairie Tout un monde
- Astronomie et découverte des étoiles avec l’association ASTRAP
- Balade à la lanterne pour apprécier la ville la nuit

Un bol de soupe sera préparé par l’Atelier des Petits Mousquetaires de l’Université populaire de la Dore et offert à chacun.

Durant toute la semaine présentation à l’annexe mairie d’une exposition de l’ADHUME sur ....

La commune s’engage dans une démarche d’extinction de l’éclairage public dans les quartiers xxxxxx à compter du xxxxxxxx de xxh à xxh. L’objectif étant de xxxxxxxx

Le jour de la nuit sera le 20 octobre à 20h au centre de la ville (Mairie d’Ambert - Forez et



**AMBERT**

**LE JOUR DE LA NUIT**

2<sup>ème</sup> ÉDITION

**SAMEDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2011**  
**de 20 h à 22 h**

Rendez-vous à l’annexe mairie.

**INFORMATIONS :**  
Mairie d’Ambert - 04 73 82 07 60

AMBERT

Parc naturel régional Livradois-Forez

## 3<sup>e</sup>action :

Extinction d'un lampadaire sur 3 sur les boulevards ceinturant le centre historique durant 3 mois (env 100 points lumineux).

Bilan :

Problème des zones d'ombres, problème des risques d'éblouissements.

Coupure décalé des candélabres difficile (branchement en ligne).

Population plutôt satisfaite.

Ré-allumage après la période d'extinction lié à une manifestation nocturne et aussi au risque pénal d'un défaut d'éclairage (zone d'ombre).

## 4<sup>e</sup> Action :

Essai durant 3 mois de l'extinction totale avec mise en place d'horloges

-Entre 23h00 et 6h00 sur 25 villages.

-Entre minuit et 6h00 en ville.



# Eclairons mieux, éclairons juste!



Information « Eclairage public » Ville d'Ambert | Octobre 2011



COUPON RÉPONSE – ÉCLAIRAGE PUBLIC à déposer ou envoyer à la Mairie d'Ambert  
BP 70 - 63600 AMBERT. Tél. 04 73 82 07 60

Nom :  Prénom :   
Village de :   
Quartier de :

Remarques/Questions :

Très bonne idée de couper l'éclairage de nuit.  
De plus, c'est plus reposant de dormir sans  
lumière dans la chambre.  
Par contre, je propose de laisser l'éclairage  
les vendredis / samedis → jours de sorties, ☺ etc.

Suggestions :

piétons ~~des~~ villes, (question sécurité avec les  
automobilistes).  
Remarques : La rue de l'épargne a été coupée 28  
dans le mois d'octobre, pas d'électricité à 19h!  
pas pratique avec des enfants, pour partir au  
boulot à 21h, pour faire 1 course en ville ou...

Merçi

COUPON RÉPONSE – ÉCLAIRAGE PUBLIC à déposer ou envoyer à la Mairie d'Ambert  
BP 70 - 63600 AMBERT. Tél. 04 73 82 07 60

Nom :  Prénom :   
Village de :   
Quartier de :

Remarques/Questions :

Je ne suis pas d'accord de couper l'éclairage de 0 à 6 du matin.  
J'ai peur qu'il y ait plus de délinquances ou ne dort pas  
tranquille.

Suggestions :

Je serais entièrement d'accord que vous remplacez les  
ampoules par des ampoules à basse consommation.



Plus de 110 personnes ont répondu à l'enquête et environ 60% des personnes ont un avis positif sur la question.

Les remarques les plus mises en avant :

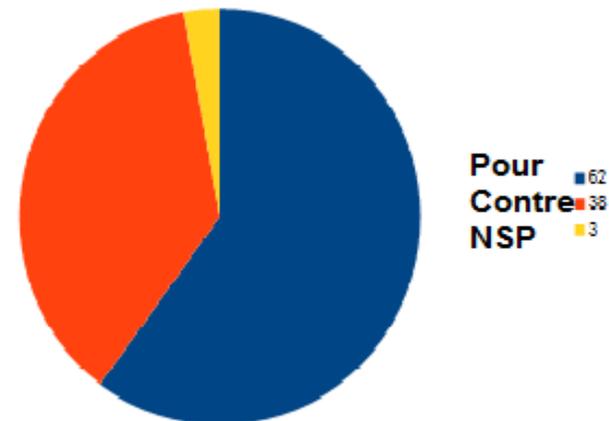
-Allumage plus matinal des lampes et extinction plus tardive (Transports ouvriers, weekend).

-Insécurité au sens large (routière, vandalisme etc. )

-Régression face au progrès

Suggestion :

- Un lampadaire sur deux
- Extinction des commerces et des bâtiments publics, stade etc.
- DéTECTEURS de mouvements
- Ampoule économie d'énergie LED etc.



# Ajustement

## Immédiat :

- Adaptation des horaires en centre ville 1 heure-4 heure.
- Réponses aux questions soulevées

## Moyen terme :

- Achat d'horloges modulables
- Gestion centralisée
- Création en trois niveaux :
  - » Éclairage normal
  - » Éclairage réduit
  - » Extinction totale

Merci de votre « à tension »

